NOTE

SUR

UN OS FOSSILE

Trouvé dans les carrières de sable de la commune de Montigny, près Metz, déposé au cabinet d'histoire naturelle de la ville.

PAR M. SOLEIROL.

Messieurs,

Le terrain diluvien, si intéressant par les débris de grands mammifères qu'on y rencontre, se présente sur plusieurs points du département de la Moselle et du département de la Meurthe; il existe principalement dans la vallée de la Seille, et compose une grande partie du fond de la vallée de la Moselle.

Une localité très-étendue de cette espèce de terrain, existe vers le confluent de ces deux rivières, dans la plaine qui embrasse les communes du Sablon, de Montigny et les hameaux qui en dépendent; elle peut être considérée comme limitée au sud, par les coteaux de Jouy-aux-Arches; au nord, elle s'étend vers Metz, existe même dans l'enceinte de la ville, et se prolonge jusque sous la place de la bibliothèque; à l'est, elle est bornée par le lit de la Seille, et à l'ouest elle s'étend jusqu'au

rivage de la Moselle, se mélant en ce point aux alluvions de la rivière.

Un dépôt aussi grand que celui-là, qui comprend plusieurs lieues carrées, présentant une puissance de sept à huit mètres sur quelques points, atteste l'énergie des forces qui l'ont créé, et sa composition arénacée, qui contient beaucoup de cailloux, prouve que le véhicule était capable de transporter des objets d'un certain poids.

On pouvait donc soupçonner que cette localité devait contenir des fossiles intéressans, avec d'autant plus de vraisemblance que M. Simon avait déjà recueilli une dent de rhinocéros, trouvée à Pommerieux, et M. Hollandre, des débris de dents d'éléphant, découverts près de Port-sur-Seille.

Cependant, les recherches de nos amateurs sur ce point, avaient été jusqu'à présent infructueuses, lorsque, au commencement de cette année 1835, j'eus avis que les ouvriers travaillant à l'extraction du sable, dans les carrières situées à droite en avant de la lunette de Montigny, et à l'est de la route de Nancy, avaient rencontré des ossemens.

Immédiatement après la réception de cet avis, je me transportai sur place pour tâcher de réunir tous les débris, si cela était possible; malheureusement l'ouvrier ne sachant pas combien une semblable découverte intéressait les naturalistes, n'avait tenu aucun cas de sa trouvaille; et je ne pus me procurer que quelques fragmens. J'appris que l'os, qui était couché, pouvait avoir environ un mètre de longueur, que sa grosseur était comparable à celle de la cuisse d'un homme, et que l'une de ses extrémités s'étendait en forme plate, avec une largeur de 20 à 25 centimètres; l'ouvrier qui le découvrit le souleva sans précaution, ce qui lui fit éprouver plusieurs fractures, attendu que les os de cette espèce, lorsqu'ils sont dans leurs gissemens, se délitent avec une extrême facilité.

Après ce premier accident, les morceaux étaient eucore assez gros pour recomposer l'ensemble; mais l'ouvrier, continuant l'œuvre de sa destruction, brisa le tout en fragmens susceptibles d'être enlevés à la pêle, et mélangés avec le sable qu'on chargeait dans les voitures.

Malgré des renseignemens aussi désespérans, je ne perdis point courage; plusieurs amateurs, attirés sur les lieux par la nouvelle, avaient ramassé des morceaux; je fis des démarches, et ils voulurent bien me les remettre; d'autres recherches faites sur place, me mirent en possession de nombreux débris; enfin, à force de patience, je suis parvenu à recomposer une portion de ce précieux fossile, d'une manière assez complète, pour faire juger qu'il a dû appartenir à un de ces animaux gigantesques qui ont précédé le déluge.

Mais, pour déterminer le nom de l'os et l'espèce d'animal, je n'avais ni termes de comparaison, ni connaissance en ostéologie; j'eus recours à nos amateurs d'histoire naturelle, et cherchant dans l'ouvrage de Cuvier, nous avons trouvé (tome 1, page 161, planche v, figure 8) la description d'un os d'éléphant fossile, découvert en Sibérie, qui parait être semblable à celui qui fait l'objet de cette note. M. Résimont a établi l'identité de l'espèce dans les termes que voici:

- » Cet os comparé à un fémur d'éléphant fossile, présente » comme lui, une face concave; une face convexe, près » de laquelle existe une crête très-prononcée et assez » étendue ».
- » Plus près de l'extrémité inférieure (du moins je » crois que cette extrémité est l'inférieure), se trouve » une dépression, qui probablement, comme celle de
- » l'os qui a servi de terme de comparaison, se termine
- » entre les deux condyles ».
 - » Si cet os est semblable à celui auquel je l'ai comparé,

» il a dû appartenir à un animal d'une hauteur de neuf
» pieds et demi. »

Ainsi, d'après ce fait, nous sommes autorisés à conclure, que les terrains diluviens de notre département renferment des débris d'éléphans fossiles, analogues à ceux qu'on trouve en Sibérie (Elephas primigenius) ; espérons que par de nouvelles recherches, nous pourrous confirmer ce fait; malheureusement il est à craindre que dans les carrières de Montigny, ces découvertes ne soient bien rares. En effet, si on étudie le gissement de notre os, on voit qu'il se trouvait à environ quatre mètres au-dessous de la surface du terrain; ainsi le véhicule qui a transporté les sables a continué son action long-temps après avoir déposé l'os, et comme ou peut admettre que cette cause du transport a détruit les races alors existantes, on est autorisé à conclure que les débris d'ossemens doivent être situés dans les couches inférieures du dépôt.

Ce ne serait donc probablement qu'en exploitant ces couches, qu'on trouverait d'autres fossiles; or, il est rare que les ouvriers creusent à cette profondeur, parce qu'ils trouvent à la fois plus de facilité et d'économie à exploiter les couches supérieures.

Nous devons donc penser avec regret, qu'il existe peutêtre au-dessous des couches exploitées, de curieux débris qui sont pour jamais dérobés à nos regards.